

**LICENCE**  
**Droit, Economie et Gestion**  
**Mention Economie**  
**Parcours Economie et Finance**

**Cadre réglementaire : Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024457754&fastPos=43&fastReqId=1444694759&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

**SEMESTRE 1 = 30 crédits ECTS**

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficients	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)	
ECO 101	Principes macroéconomiques (25h CM + 15h TD)	5	5	max(CT ; ½ CC + ½ CT)	CT	
ECO 102	Principes microéconomiques (25h CM + 15h TD)	5	5	½ CC + ½ CT	CT	
FIN 101	Institutions et marchés financiers (25h CM)	4	4	CT	CT	
GES 101	Introduction à la gestion (25h CM)	4	4	CT	CT	
MATH 101	Pratique des fonctions numériques (30h CM)	4	4	max(CT ; ½ CC + ½ CT)	CT	
ANG 101	Anglais (18h TD)	3	3	½ CC + ½ CT	CT	
OUV 101	Droit/Introduction aux sciences sociales (30h CM)	3	3	CT	CT	
1 cours*	DIV 101	Soutien (20h TD)	2	2	½ CC + ½ CT	CT
	OUV 102	Unité d'enseignement libre**	2	2	Selon cours suivi	Selon cours suivi

\* Sur la base de leurs résultats aux tests de rentrée, certains étudiants suivent un module de soutien. Les autres suivent une unité d'enseignement libre.

\*\* Cours dispensé en dehors de l'UFR d'économie et gestion. La liste des cours ouverts est disponible à la rentrée.

## SEMESTRE 2 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
ECO 103	Macroéconomie (30h CM)	5	5	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
ECO 104	Microéconomie (30h CM)	5	5	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
ECO 105	Histoire des faits économiques (30h CM)	4	4	CT	CT
GES 102	Activités et fonctions de l'entreprise (25h CM)	4	4	CT	CT
MATH 102	Fonctions de plusieurs variables (30h CM + 22h TD)	4	4	max(CT ; $\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT)	CT
MATH 103	Statistiques descriptives (25h CM + 15h TD)	3	3	max(CT ; $\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT)	CT
ANG 102	Anglais (18h TD)	3	3	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
OUV 103	Projet de l'étudiant en licence (10h TD)	2	2	CT	-

## SEMESTRE 3 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
ECO 201	Macroéconomie (30h CM + 16,5h TD)	5	5	$\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT	CT
ECO 202	Microéconomie (30h CM)	5	5	$\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT	CT
FIN 201	Mathématiques financières (15h CM + 16,5h TD)	4	4	max(CT ; $\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT)	CT
GES 201	Comptabilité générale de l'entreprise (30h CM + 16,5h TD)	5	5	$\frac{2}{5}$ CC + $\frac{3}{5}$ CT	CT
MATH 201	Probabilités (30h CM + 16,5h TD)	5	5	max(CT ; $\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT)	CT
ANG 201	Anglais (24h TD)	3	3	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
OUV 201	Informatique (validation du C2i) (15h CM + 20h TD)	3	3	$\frac{2}{5}$ CC + $\frac{3}{5}$ CT	CT

## SEMESTRE 4 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
ECO 203	Macroéconomie ouverte (30h CM + 16,5h TD)	5	5	½ CC + ½ CT	CT
ECO 204	Economie publique (30h CM + 16,5h TD)	5	5	½ CC + ½ CT	CT
FIN 202	Comptabilité analytique (30h CM)	5	5	CT	CT
MATH 202	Algèbre linéaire (30h CM + 16,5h TD)	5	5	max(CT ; ½ CC + ½ CT)	CT
MATH 203	Analyse statistique (30h CM + 16,5h TD)	5	5	max(CT ; ½ CC + ½ CT)	CT
ANG 202	Anglais (24h TD)	3	3	½ CC + ½ CT	CT
OUV 202	Portefeuille d'expériences et de compétences (12h TD)	2	2	CT	-

## SEMESTRE 5 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
ECO 301	Econométrie (30h CM)	4	4	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
ECO 302	Commerce international (30h CM)	4	4	CT	CT
ECO 303	Economie inter-temporelle, du risque et de l'incertain (30h CM)	4	4	CT	CT
ECO 304	Macroéconomie monétaire (30h CM)	4	4	CT	CT
ECO 305	Théorie des jeux (25h CM + 15h TD)	3	3	$\max(\text{CT} ; \frac{1}{3} \text{CC} + \frac{2}{3} \text{CT})$	CT
FIN 301	Analyse financière (25h CM + 15h TD)	4	4	$\frac{1}{3} \text{CC} + \frac{2}{3} \text{CT}$	CT
MATH 301	Optimisation (25h CM + 15h TD)	4	4	$\frac{1}{3} \text{CC} + \frac{2}{3} \text{CT}$	CT
ANG 301	Anglais (24h TD)	3	3	$\frac{1}{2} \text{CC} + \frac{1}{2} \text{CT}$	CT

SEMESTRE 6 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)	
ECO 306	Histoire de la pensée économique (30h CM)	3	3	CT	CT	
ECO 307	Economie de l'information et des contrats (25h CM)	3	3	CT	CT	
FIN 302	Economie d'entreprise (25h CM)	3	3	CT	CT	
FIN 304	Politique d'investissement de l'entreprise (25h CM + 15h TD)	3	3	½ CC + ½ CT	CT	
INFO 301	Informatique (15h CM + 20h TD)	3	3	⅔ CC + ⅓ CT	CT	
ANG 302	Anglais (24h TD)	3	3	½ CC + ½ CT	CT	
OUV 302	Stage (9h CM)	3	3	0	0	
3 cours*	ECO 308	Economie industrielle (25h CM)	3	3	CT	CT
	ECO 309	Economie du travail (25h CM)	3	3	CT	CT
	ECO 310	Economie de l'environnement (25h CM)	3	3	CT	CT
	ECO 311	Politique économique (25h CM)	3	3	CT	CT
	ECO 312	Econométrie approfondie (25h CM + 20h TD)	3	3	CT	CT
	FIN 303	Finance de marché (25h CM)	3	3	CT	CT

\* Au choix. Attention : ces choix influencent les conditions d'admission dans les masters de l'UCP.

**Est-il prévu une 2nde session ? : OUI**

\*L'étudiant non admis est-il libre de ne pas repasser tout ou partie des UE et des EC non validés ? : **OUI, il doit venir s'inscrire** auprès de son secrétariat pédagogique.

\*Dans ce cas, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2nde session.

\*Lorsque l'étudiant se présente en 2nde session :

- La meilleure des 2 notes entre la 1ère session et la 2nde session est retenue : **NON**

- La note de la 2nde session annule et remplace la note de la 1ère session : **OUI**

**Traitement de l'absence à une épreuve d'examen :**

\*Absence injustifiée en 1ère session : **Défaillance**

\*Absence justifié en 1ère session : **Défaillance**

\*Absence injustifiée en 2nde session : **Défaillance**

\*Absence justifié en 2nde session : **Note = 0**

**Mode d'obtention du diplôme terminal de licence et du diplôme intermédiaire de DEUG :**

\*L'étudiant est déclaré admis au semestre lorsque la moyenne des notes des différentes unités d'enseignement, pondérées par les coefficients, est supérieure ou égale à 10/20. Il n'existe pas de note-seuil.

\*L'étudiant est déclaré admis à la première année de la licence lorsqu'il a validé les deux semestres de l'année, ou, si tel n'est pas le cas, par compensation, lorsque la moyenne de ces semestres est supérieure ou égale à 10/20.

\*L'étudiant est déclaré admis au diplôme lorsqu'il a validé tous les semestres du diplôme, ou, si tel n'est pas le cas, par compensation, lorsque la moyenne des deux semestres de chaque année universitaire du diplôme est supérieure ou égale à 10/20.

\*La compensation ne peut pas être refusée par l'étudiant.

\*La note moyenne d'un semestre non validé, obtenue au titre d'une année universitaire antérieure, ne peut pas être utilisée dans le cadre de la compensation.

**Etudiants ajournés autorisés à continuer (AJAC) :**

A l'issue de la seconde session d'examen, les étudiants de 1ère (respectivement 2ème) année de la licence ne pouvant pas bénéficier du mécanisme de compensation décrit au paragraphe précédent, et à qui il ne manque que la validation d'un seul semestre, peuvent être autorisés par le jury à s'inscrire en 2ème (respectivement 3ème) année de la licence.

**Mode d'attribution de la mention du diplôme terminal de licence et du diplôme intermédiaire de DEUG :**

\*La mention attribuée résulte de la moyenne des six semestres pour la licence, des quatre semestres pour le DEUG :

**OUI**

\*La mention attribuée résulte de la moyenne des deux derniers semestres : **NON**

\*Y-a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **NON**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **NON**

**Seuils des mentions attribuées :**

\*Mention « passable » :  $10/20 \leq \text{note} < 12/20$

\*Mention « assez bien » :  $12/20 \leq \text{note} < 14/20$

\*Mention « bien » :  $14/20 \leq \text{note} < 16/20$

\*Mention « très bien » :  $\text{note} \geq 16/20$

**Autres dispositions :**

\*La nature écrite ou orale des épreuves de CC et CT est fixée et portée à la connaissance des étudiants par l'enseignant en début de semestre.

**LICENCE**  
**Droit, Economie et Gestion**  
**Mention Gestion**

Cadre réglementaire : Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024457754&fastPos=43&fastReqId=1444694759&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

**SEMESTRE 1 = 30 crédits ECTS**

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficients	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
ECO 101	Principes macroéconomiques (25h CM + 15h TD)	5	5	max(CT ; ½ CC + ½ CT)	CT
ECO 102	Principes microéconomiques (25h CM + 15h TD)	5	5	½ CC + ½ CT	CT
FIN 101	Institutions et marchés financiers (25h CM)	4	4	CT	CT
GES 101	Introduction à la gestion (25h CM)	4	4	CT	CT
MATH 101	Pratique des fonctions numériques (30h CM)	4	4	max(CT ; ½ CC + ½ CT)	CT
ANG 101	Anglais (18h TD)	3	3	½ CC + ½ CT	CT
OUV 101	Droit/Introduction aux sciences sociales (30h CM)	3	3	CT	CT



**UFR ECONOMIE ET GESTION — MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES LCIENCE 2014-2015**

1 cours*	DIV 101	Soutien (20h TD)	2	2	½ CC + ½ CT	CT
	OU V 102	Unité d'enseignement libre**	2	2	Selon cours suivi	Selon cours suivi

\* Sur la base de leurs résultats aux tests de rentrée, certains étudiants suivent un module de soutien. Les autres suivent une unité d'enseignement libre.

\*\* Cours dispensé en dehors de l'UFR d'économie et gestion. La liste des cours ouverts est disponible à la rentrée.

SEMESTRE 2 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
ECO 103	Macroéconomie (30h CM)	5	5	½ CC + ½ CT	CT
ECO 104	Microéconomie (30h CM)	5	5	½ CC + ½ CT	CT
ECO 105	Histoire des faits économiques (30h CM)	4	4	CT	CT
GES 102	Activités et fonctions de l'entreprise (25h CM)	4	4	CT	CT
MATH 102	Fonctions de plusieurs variables (30h CM + 22h TD)	4	4	max(CT ; ½ CC + ½ CT)	CT
MATH 103	Statistiques descriptives (25h CM + 15h TD)	3	3	max(CT ; ⅓ CC + ⅔ CT)	CT
ANG 102	Anglais (18h TD)	3	3	½ CC + ½ CT	CT
OUV 103	Projet de l'étudiant en licence (10h TD)	2	2	CT	-

SEMESTRE 3 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
ECO 201	Macroéconomie (30h CM + 16,5h TD)	5	5	$\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT	CT
ECO 202	Microéconomie (30h CM)	5	5	$\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT	CT
FIN 201	Mathématiques financières (15h CM + 16,5h TD)	4	4	max(CT ; $\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT)	CT
GES 201	Comptabilité générale de l'entreprise (30h CM + 16,5h TD)	5	5	$\frac{2}{5}$ CC + $\frac{3}{5}$ CT	CT
MATH 201	Probabilités (30h CM + 16,5h TD)	5	5	max(CT ; $\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT)	CT
ANG 201	Anglais (24h TD)	3	3	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
OUV 201	Informatique (validation du C2i) (15h CM + 20h TD)	3	3	$\frac{2}{5}$ CC + $\frac{3}{5}$ CT	CT

SEMESTRE 4 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
GES 207	Comptabilité analytique (30h CM)	4	4	CT	CT
GES 208	Marketing (30h CM)	4	4	$\frac{2}{5}$ CC + $\frac{3}{5}$ CT	CT
GES 202	Histoire de la gestion (25h CM)	4	4	CT	CT
GES 204	Introduction au droit (25h CM)	3	3	CT	CT
GES 205	Introduction à la théorie des jeux (25h CM)	3	3	CT	CT
GES 206	Jeu d'entreprise (30h TD)	3	3	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
MATH 208	Statistiques (25h CM + 15h TD)	4	4	max(CT ; $\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT)	CT
ANG 202	Anglais (24h TD)	3	3	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
OUV 202	Portefeuille d'expériences et de compétences (12h TD)	2	2	CT	-

SEMESTRE 5 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
GES 301	Marketing (25h CM + 15h TD)	5	5	$\frac{2}{5}$ CC + $\frac{3}{5}$ CT	CT
GES 303	Analyse financière (25h CM + 15h TD)	5	5	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
GES 304	Comptabilité analytique (18h CM + 16,5h TD)	4	4	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
GES 309	Comportements organisationnels (30h CM)	4	4	CT	CT
ECO 313	Econométrie appliquée (30h CM + 16,5h TD)	5	5	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
MATH 306	Mathématiques appliquées à la gestion (30h CM + 16,5h TD)	4	4	max(CT ; $\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT)	CT
ANG 301	Anglais (24h TD)	3	3	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT

SEMESTRE 6 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
GES 305	Gestion financière (30h CM + 16,5h TD)	5	5	max(CT ; $\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT)	CT
GES 302	Gestion des ressources humaines (30h CM)	4	4	CT	CT
GES 306	Droit commercial (30h CM)	3	3	CT	CT
GES 308	Stratégie d'entreprise (18h CM + 16,5h TD)	4	4	$\frac{2}{5}$ CC + $\frac{3}{5}$ CT	CT
MATH 305	Méthodologie des enquêtes et sondages (25h CM + 15h TD)	5	5	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
INFO 301	Informatique (15h CM + 20h TD)	3	3	$\frac{2}{5}$ CC + $\frac{3}{5}$ CT	CT
ANG 302	Anglais (24h TD)	3	3	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
OUV 302	Stage (9h CM)	3	3	0	0

**Est-il prévu une 2nde session ? : OUI**

\*L'étudiant non admis est-il libre de ne pas repasser tout ou partie des UE et des EC non validés ? : **OUI, il doit venir s'inscrire** auprès de son secrétariat pédagogique.

\*Dans ce cas, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2nde session.

\*Lorsque l'étudiant se présente en 2nde session :

- La meilleure des 2 notes entre la 1ère session et la 2nde session est retenue : **NON**

- La note de la 2nde session annule et remplace la note de la 1ère session : **OUI**

**Traitement de l'absence à une épreuve d'examen :**

\*Absence injustifiée en 1ère session : **Défaillance**

\*Absence justifié en 1ère session : **Défaillance**

\*Absence injustifiée en 2nde session : **Défaillance**

\*Absence justifié en 2nde session : **Note = 0**

**Mode d'obtention du diplôme terminal de licence et du diplôme intermédiaire de DEUG :**

\*L'étudiant est déclaré admis au semestre lorsque la moyenne des notes des différentes unités d'enseignement, pondérées par les coefficients, est supérieure ou égale à 10/20. Il n'existe pas de note-seuil.

\*L'étudiant est déclaré admis à la première année de la licence lorsqu'il a validé les deux semestres de l'année, ou, si tel n'est pas le cas, par compensation, lorsque la moyenne de ces semestres est supérieure ou égale à 10/20.

\*L'étudiant est déclaré admis au diplôme lorsqu'il a validé tous les semestres du diplôme, ou, si tel n'est pas le cas, par compensation, lorsque la moyenne des deux semestres de chaque année universitaire du diplôme est supérieure ou égale à 10/20.

\*La compensation ne peut pas être refusée par l'étudiant.

\*La note moyenne d'un semestre non validé, obtenue au titre d'une année universitaire antérieure, ne peut pas être utilisée dans le cadre de la compensation.

**Etudiants ajournés autorisés à continuer (AJAC) :**

A l'issue de la seconde session d'examen, les étudiants de 1ère (respectivement 2ème) année de la licence ne pouvant pas bénéficier du mécanisme de compensation décrit au paragraphe précédent, et à qui il ne manque que la validation d'un seul semestre, peuvent être autorisés par le jury à s'inscrire en 2ème (respectivement 3ème) année de la licence.

**Mode d'attribution de la mention du diplôme terminal de licence et du diplôme intermédiaire de DEUG :**

## UFR ECONOMIE ET GESTION — MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES LICENCE 2014-2015

\*La mention attribuée résulte de la moyenne des six semestres pour la licence, des quatre semestres pour le DEUG :

### OUI

\*La mention attribuée résulte de la moyenne des deux derniers semestres : **NON**

\*Y-a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **NON**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **NON**

### Seuils des mentions attribuées :

\*Mention « passable » :  $10/20 \leq \text{note} < 12/20$

\*Mention « assez bien » :  $12/20 \leq \text{note} < 14/20$

\*Mention « bien » :  $14/20 \leq \text{note} < 16/20$

\*Mention « très bien » :  $\text{note} \geq 16/20$

### Autres dispositions :

\*La nature écrite ou orale des épreuves de CC et CT est fixée et portée à la connaissance des étudiants par l'enseignant en début de semestre.



**LICENCE**  
**Droit, Economie et Gestion**  
**Mention Gestion**  
**Parcours Passerelle DUT GEA**

**Cadre réglementaire : Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024457754&fastPos=43&fastReqId=1444694759&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

**SEMESTRE 5 = 30 crédits ECTS**

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
GES 301	Marketing (25h CM + 15h TD)	5	5	$\frac{2}{5}$ CC + $\frac{3}{5}$ CT	CT
GES 309	Comportements organisationnels (30h CM)	4	4	CT	CT
ECO 313	Econométrie appliquée (30h CM + 16,5h TD)	5	5	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
ECO 314	Microéconomie (30h CM + 16,5h TD)	5	5	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
GES 303	Analyse financière (25h CM + 15h TD)	4	4	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
MATH 306	Mathématiques appliquées à la gestion (30h CM + 16,5h TD)	4	4	max(CT ; $\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT)	CT
ANG 301	Anglais (24h TD)	3	3	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT

SEMESTRE 6 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
GES 302	Gestion des ressources humaines (30h CM)	4	4	CT	CT
GES 306	Droit commercial (30h CM)	3	3	CT	CT
GES 308	Stratégie d'entreprise (18h CM + 16,5h TD)	4	4	$\frac{2}{3}$ CC + $\frac{1}{3}$ CT	CT
ECO 315	Macroéconomie (30h CM + 16,5h TD)	5	5	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
MATH 305	Méthodologie des enquêtes et sondages (25h CM + 15h TD)	5	5	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
FIN 303	Finance de marché (25h CM)	3	3	CT	CT
INFO 301	Informatique (15h CM + 20h TD)	3	3	$\frac{2}{3}$ CC + $\frac{1}{3}$ CT	CT
ANG 302	Anglais (24h TD)	3	3	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT

**Est-il prévu une 2nde session ? : OUI**

\*L'étudiant non admis est-il libre de ne pas repasser tout ou partie des UE et des EC non validés ? : **OUI, il doit venir s'inscrire** auprès de son secrétariat pédagogique.

\*Dans ce cas, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2nde session.

\*Lorsque l'étudiant se présente en 2nde session :

- La meilleure des 2 notes entre la 1ère session et la 2nde session est retenue : **NON**

- La note de la 2nde session annule et remplace la note de la 1ère session : **OUI**

**Traitement de l'absence à une épreuve d'examen :**

\*Absence injustifiée en 1ère session : **Défaillance**

\*Absence justifié en 1ère session : **Défaillance**

\*Absence injustifiée en 2nde session : **Défaillance**

\*Absence justifié en 2nde session : **Note = 0**

**Mode d'obtention du diplôme terminal de licence :**

\*L'étudiant est déclaré admis au semestre lorsque la moyenne des notes des différentes unités d'enseignement, pondérées par les coefficients, est supérieure ou égale à 10/20. Il n'existe pas de note-seuil.

\*L'étudiant est déclaré admis à la première année de la licence lorsqu'il a validé les deux semestres de l'année, ou, si tel n'est pas le cas, par compensation, lorsque la moyenne de ces semestres est supérieure ou égale à 10/20.

\*L'étudiant est déclaré admis au diplôme lorsqu'il a validé tous les semestres du diplôme, ou, si tel n'est pas le cas, par compensation, lorsque la moyenne des deux semestres de chaque année universitaire du diplôme est supérieure ou égale à 10/20.

\*La compensation ne peut pas être refusée par l'étudiant.

\*La note moyenne d'un semestre non validé, obtenue au titre d'une année universitaire antérieure, ne peut pas être utilisée dans le cadre de la compensation.

**Mode d'attribution de la mention du diplôme terminal de licence :**

\*La mention attribuée résulte de la moyenne des deux derniers semestres : **OUI**

\*Y-a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **NON**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **NON**

**Seuils des mentions attribuées :**

\*Mention « passable » :  $10/20 \leq \text{note} < 12/20$

\*Mention « assez bien » :  $12/20 \leq \text{note} < 14/20$

\*Mention « bien » :  $14/20 \leq \text{note} < 16/20$

\*Mention « très bien » :  $\text{note} \geq 16/20$

**Autres dispositions :**

\*La nature écrite ou orale des épreuves de CC et CT est fixée et portée à la connaissance des étudiants par l'enseignant en début de semestre.

\*L'accès à ce parcours est réservé aux étudiants titulaires d'un DUT GEA. L'admission s'effectue sur dossier.

**LICENCE**  
**Droit, Economie et Gestion**  
**Mention Gestion**  
**Parcours Passerelle DUT TC**

**Cadre réglementaire : Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024457754&fastPos=43&fastReqId=1444694759&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

**SEMESTRE 5 = 30 crédits ECTS**

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
GES 303	Analyse financière (25h CM + 15h TD)	5	5	½ CC + ½ CT	CT
GES 304	Comptabilité analytique (18h CM + 16,5h TD)	4	4	½ CC + ½ CT	CT
GES 309	Comportements organisationnels (30h CM)	4	4	CT	CT
ECO 313	Econométrie appliquée (30h CM + 16,5h TD)	5	5	½ CC + ½ CT	CT
ECO 314	Microéconomie (30h CM + 16,5h TD)	5	5	½ CC + ½ CT	CT
MATH 306	Mathématiques appliquées à la gestion (30h CM + 16,5h TD)	4	4	max(CT ; ½ CC + ½ CT)	CT
ANG 301	Anglais (24h TD)	3	3	½ CC + ½ CT	CT

SEMESTRE 6 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
GES 305	Gestion financière (30h CM + 16,5h TD)	5	5	max(CT ; ½ CC + ½ CT)	CT
GES 302	Gestion des ressources humaines (30h CM)	4	4	CT	CT
GES 306	Droit commercial (30h CM)	3	3	CT	CT
GES 308	Stratégie d'entreprise (18h CM + 16,5h TD)	4	4	$\frac{2}{5}$ CC + $\frac{3}{5}$ CT	CT
ECO 315	Macroéconomie (30h CM + 16,5h TD)	5	5	½ CC + ½ CT	CT
MATH 305	Méthodologie des enquêtes et sondages (25h CM + 15h TD)	5	5	½ CC + ½ CT	CT
ANG 302	Anglais (24h TD)	4	4	½ CC + ½ CT	CT

**Est-il prévu une 2nde session ? : OUI**

\*L'étudiant non admis est-il libre de ne pas repasser tout ou partie des UE et des EC non validés ? : **OUI, il doit venir s'inscrire** auprès de son secrétariat pédagogique.

\*Dans ce cas, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2nde session.

\*Lorsque l'étudiant se présente en 2nde session :

- La meilleure des 2 notes entre la 1ère session et la 2nde session est retenue : **NON**

- La note de la 2nde session annule et remplace la note de la 1ère session : **OUI**

**Traitement de l'absence à une épreuve d'examen :**

\*Absence injustifiée en 1ère session : **Défaillance**

\*Absence justifié en 1ère session : **Défaillance**

\*Absence injustifiée en 2nde session : **Défaillance**

\*Absence justifié en 2nde session : **Note = 0**

**Mode d'obtention du diplôme terminal de licence :**

\*L'étudiant est déclaré admis au semestre lorsque la moyenne des notes des différentes unités d'enseignement, pondérées par les coefficients, est supérieure ou égale à 10/20. Il n'existe pas de note-seuil.

\*L'étudiant est déclaré admis à la première année de la licence lorsqu'il a validé les deux semestres de l'année, ou, si tel n'est pas le cas, par compensation, lorsque la moyenne de ces semestres est supérieure ou égale à 10/20.

\*L'étudiant est déclaré admis au diplôme lorsqu'il a validé tous les semestres du diplôme, ou, si tel n'est pas le cas, par compensation, lorsque la moyenne des deux semestres de chaque année universitaire du diplôme est supérieure ou égale à 10/20.

\*La compensation ne peut pas être refusée par l'étudiant.

\*La note moyenne d'un semestre non validé, obtenue au titre d'une année universitaire antérieure, ne peut pas être utilisée dans le cadre de la compensation.

**Mode d'attribution de la mention du diplôme terminal de licence :**

\*La mention attribuée résulte de la moyenne des deux derniers semestres : **OUI**

\*Y-a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **NON**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **NON**

**Seuils des mentions attribuées :**

\*Mention « passable » :  $10/20 \leq \text{note} < 12/20$

\*Mention « assez bien » :  $12/20 \leq \text{note} < 14/20$

\*Mention « bien » :  $14/20 \leq \text{note} < 16/20$

\*Mention « très bien » :  $\text{note} \geq 16/20$

**Autres dispositions :**

\*La nature écrite ou orale des épreuves de CC et CT est fixée et portée à la connaissance des étudiants par l'enseignant en début de semestre.

\*L'accès à ce parcours est réservé aux étudiants titulaires d'un DUT TC. L'admission s'effectue sur dossier.

**LICENCE**  
**Droit, Economie et Gestion**  
**Mention Economie**  
**Parcours Economie et Mathématiques**

Cadre réglementaire : Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024457754&fastPos=43&fastReqId=1444694759&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

**SEMESTRE 1 = 30 crédits ECTS**

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
MATH 104.1	Mathématiques (24h CM + 30h TD)	5	5	max(CT ; $\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT)	CT
MATH 104.2	Mathématiques (24h CM + 36h TD)	5	5	max(CT ; $\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT)	CT
ECO 101	Principes macroéconomiques (25h CM + 15h TD)	5	5	max(CT ; $\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT)	CT
ECO 102	Principes microéconomiques (25h CM + 15h TD)	5	5	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
FIN 101	Institutions et marchés financiers (25h CM)	4	4	CT	CT
ANG 101	Anglais (18h TD)	3	3	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
DIV 102	#N/A	#N/A	#N/A	#N/A	#N/A

\* Cours dispensé en dehors de l'UFR d'économie et gestion. La liste des cours ouverts est disponible à la rentrée.

SEMESTRE 2 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
MATH 105.1	Mathématiques (21h CM + 30h TD)	4	4	max(CT ; $\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT)	CT
MATH 105.2	Mathématiques (21h CM + 36h TD)	5	5	max(CT ; $\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT)	CT
ECO 103	Macroéconomie (30h CM)	5	5	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
ECO 104	Microéconomie (30h CM)	5	5	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
MATH 103	Statistiques descriptives (25h CM + 15h TD)	3	3	max(CT ; $\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT)	CT
INFO 101	Informatique (validation du C2i) (20h TD)	3	3	CT	CT
ANG 102	Anglais (18h TD)	3	3	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
PRO 101	Projet de l'étudiant en licence (10h TD)	2	2	CT	-



SEMESTRE 3 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
MATH 204	Mathématiques (48h CM + 44h TD)	6	6	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
MATH 205	Algèbre linéaire (25h CM)	4	4	$\frac{2}{3}$ CC + $\frac{1}{3}$ CT	CT
ECO 201	Macroéconomie (30h CM + 16,5h TD)	5	5	$\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT	CT
ECO 202	Microéconomie (30h CM)	5	5	$\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT	CT
FIN 201	Mathématiques financières (15h CM + 16,5h TD)	4	4	max(CT ; $\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT)	CT
INFO 202	Informatique (15h CM + 20h TD)	3	3	$\frac{2}{3}$ CC + $\frac{1}{3}$ CT	CT
ANG 201	Anglais (24h TD)	3	3	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT

SEMESTRE 4 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
MATH 206	Probabilités (24h CM + 22h TD)	5	5	⅓ CC + ⅔ CT	CT
MATH 207	Optimisation et analyse convexe (24h CM + 22h TD)	5	5	½ CC + ½ CT	CT
ECO 203	Macroéconomie ouverte (30h CM + 16,5h TD)	5	5	½ CC + ½ CT	CT
ECO 204	Economie publique (30h CM + 16,5h TD)	5	5	½ CC + ½ CT	CT
INFO 203	Informatique (15h CM + 20h TD)	3	3	⅔ CC + ⅓ CT	CT
INFO 204	Informatique approfondie (20h TD)	2	2	CT	CT
ANG 202	Anglais (24h TD)	3	3	½ CC + ½ CT	CT
PRO 201	#N/A	#N/A	#N/A	#N/A	#N/A

SEMESTRE 5 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
MATH 302	Théorie de la mesure (24h CM + 42h TD)	9	9	max(CT ; $\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT)	CT
ECO 301	Econométrie (30h CM)	5	5	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT
ECO 302	Commerce international (30h CM)	5	5	CT	CT
ECO 303	Economie inter-temporelle, du risque et de l'incertain (30h CM)	4	4	CT	CT
ECO 305	Théorie des jeux (25h CM + 15h TD)	4	4	max(CT ; $\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT)	CT
ANG 301	Anglais (24h TD)	3	3	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT

SEMESTRE 6 = 30 crédits ECTS

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Crédits	Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)	
MATH 304	Probabilités et statistiques (36h CM + 54h TD)	9	9	max(CT ; $\frac{1}{3}$ CC + $\frac{2}{3}$ CT)	CT	
ECO 307	Economie de l'information et des contrats (25h CM)	3	3	CT	CT	
FIN 302	Economie d'entreprise (25h CM)	3	3	CT	CT	
INFO 301	Informatique (15h CM + 20h TD)	3	3	$\frac{2}{3}$ CC + $\frac{1}{3}$ CT	CT	
ANG 302	Anglais (24h TD)	3	3	$\frac{1}{2}$ CC + $\frac{1}{2}$ CT	CT	
OUV 302	Stage (9h CM)	3	3	0	0	
2 cours*	ECO 308	Economie industrielle (25h CM)	3	3	CT	CT
	ECO 309	Economie du travail (25h CM)	3	3	CT	CT
	ECO 310	Economie de l'environnement (25h CM)	3	3	CT	CT
	ECO 311	Politique économique (25h CM)	3	3	CT	CT
	ECO 312	Econométrie approfondie (25h CM + 20h TD)	3	3	CT	CT
	FIN 303	Finance de marché (25h CM)	3	3	CT	CT

\* Au choix. Attention : ces choix influencent les conditions d'admission dans les masters de l'UCP.

**Est-il prévu une 2nde session ? : OUI**

\*L'étudiant non admis est-il libre de ne pas repasser tout ou partie des UE et des EC non validés ? : **OUI, il doit venir s'inscrire** auprès de son secrétariat pédagogique.

\*Dans ce cas, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2nde session.

\*Lorsque l'étudiant se présente en 2nde session :

- La meilleure des 2 notes entre la 1ère session et la 2nde session est retenue : **NON**

- La note de la 2nde session annule et remplace la note de la 1ère session : **OUI**

**Traitement de l'absence à une épreuve d'examen :**

\*Absence injustifiée en 1ère session : **Défaillance**

\*Absence justifié en 1ère session : **Défaillance**

\*Absence injustifiée en 2nde session : **Défaillance**

\*Absence justifié en 2nde session : **Note = 0**

**Mode d'obtention du diplôme terminal de licence et du diplôme intermédiaire de DEUG :**

\*L'étudiant est déclaré admis au semestre lorsque la moyenne des notes des différentes unités d'enseignement, pondérées par les coefficients, est supérieure ou égale à 10/20. Il n'existe pas de note-seuil.

\*L'étudiant est déclaré admis à la première année de la licence lorsqu'il a validé les deux semestres de l'année, ou, si tel n'est pas le cas, par compensation, lorsque la moyenne de ces semestres est supérieure ou égale à 10/20.

\*L'étudiant est déclaré admis au diplôme lorsqu'il a validé tous les semestres du diplôme, ou, si tel n'est pas le cas, par compensation, lorsque la moyenne des deux semestres de chaque année universitaire du diplôme est supérieure ou égale à 10/20.

\*La compensation ne peut pas être refusée par l'étudiant.

\*La note moyenne d'un semestre non validé, obtenue au titre d'une année universitaire antérieure, ne peut pas être utilisée dans le cadre de la compensation.

**Etudiants ajournés autorisés à continuer (AJAC) :**

A l'issue de la seconde session d'examen, les étudiants de 1ère (respectivement 2ème) année de la licence ne pouvant pas bénéficier du mécanisme de compensation décrit au paragraphe précédent, et à qui il ne manque que la validation d'un seul semestre, peuvent être autorisés par le jury à s'inscrire en 2ème (respectivement 3ème) année de la licence.

**Mode d'attribution de la mention du diplôme terminal de licence et du diplôme intermédiaire de DEUG :**

\*La mention attribuée résulte de la moyenne des six semestres pour la licence, des quatre semestres pour le DEUG :

**OUI**

\*La mention attribuée résulte de la moyenne des deux derniers semestres : **NON**

\*Y-a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **NON**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **NON**

**Seuils des mentions attribuées :**

\*Mention « passable » :  $10/20 \leq \text{note} < 12/20$

\*Mention « assez bien » :  $12/20 \leq \text{note} < 14/20$

\*Mention « bien » :  $14/20 \leq \text{note} < 16/20$

\*Mention « très bien » :  $\text{note} \geq 16/20$

**Autres dispositions :**

\*La nature écrite ou orale des épreuves de CC et CT est fixée et portée à la connaissance des étudiants par l'enseignant en début de semestre.

**DIPLOME D'UNIVERSITE**  
**Economics and Corporate English**

**Niveau Licence**

**SEMESTRE 1**

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
ANG 103	American economic history (12h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 104	Speaking (18h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 105	Listening and writing (24h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 106	Translation and grammar (18h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 107	Methodology (four skills) (18h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT

**SEMESTRE 2**

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
ANG 108	American economic history (12h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 109	Speaking (18h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 110	Listening and reading (24h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 111	Translation and grammar (18h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 112	Methodology (four skills) (18h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT

SEMESTRE 3

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
ANG 203	British economic history (12h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 204	Speaking (18h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 205	Listening and reading (24h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 206	Translation and grammar (18h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 207	Methodology (four skills) (18h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT

SEMESTRE 4

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
ANG 208	British economic history (12h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 209	Speaking (18h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 210	Listening and writing (24h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 211	Translation and grammar (18h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT
ANG 212	Methodology (four skills) (18h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT

SEMESTRE 5

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
ANG 303	Preparing the TOEIC (36h CM)	4	½ CC + ½ CT	CT
ANG 304	Communication skills (36h CM)	4	½ CC + ½ CT	CT
ANG 305	Writing (18h CM)	2	½ CC + ½ CT	CT

SEMESTRE 6

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)		Coefficient	1ère session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2ème session : mode de prise en compte (1)
ANG 306	Visiting student (report)	10	CT	-



**Est-il prévu une 2nde session ? : OUI**

\* L'étudiant non admis est-il libre de ne pas repasser tout ou partie des UE et des EC non validés ? : **OUI, il doit venir s'inscrire** auprès de son secrétariat pédagogique.

\* Dans ce cas, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2nde session.

\* Lorsque l'étudiant se présente en 2nde session :

- La meilleure des 2 notes entre la 1ère session et la 2nde session est retenue : **NON**

- La note de la 2nde session annule et remplace la note de la 1ère session : **OUI**

**Traitement de l'absence à une épreuve d'examen :**

\* Absence injustifiée en 1ère session : **Défaillance**

\* Absence justifié en 1ère session : **Défaillance**

\* Absence injustifiée en 2nde session : **Défaillance**

\* Absence justifié en 2nde session : **Note = 0**

**Mode d'obtention du DU :**

\* Chaque semestre doit être validé : **OUI**

\* Y-a-t'il compensation entre semestres ? : **OUI**

\* A l'issue de chaque session de contrôle des connaissances, il y a compensation entre les deux semestres d'une même année

\* Aucune autre compensation n'est possible, notamment entre un semestre du parcours Economie et Finance et un semestre du DU ECE

\* La validation de chaque semestre du DU est conditionnelle à la validation du semestre correspondant de la Licence de Droit, Economie et Gestion, Mention Economie, Parcours Economie et Finance, selon les modalités de contrôle des connaissances de cette dernière

\* Toute année non validée à l'issue de la 2ème session, que ce soit en raison de la partie DU ou en raison de la partie Licence, entraîne automatiquement l'exclusion de l'étudiant du DU (sans incidence sur les conditions de poursuite de la Licence selon les modalités de contrôle des connaissances de cette dernière)

**Autres dispositions :**

\* La nature écrite ou orale des épreuves de CC et CT est fixée et portée à la connaissance des étudiants par l'enseignant en début de semestre.